

Appel à contribution – Numéro spécial

Economie immatérielle et management de l'innovation

Editeurs invités

Elisabeth Walliser

Université Montpellier I - MRM

Sophie Mignon

Université Montpellier II - MRM

Aujourd'hui, la valeur, tant des produits que des entreprises vient à 80% de l'intelligence que l'on y injecte : nous sommes entrés dans la société de la connaissance. La part de l'invisible a pris le pas sur le visible. Nous sommes à l'évidence en train de vivre une nouvelle Révolution scientifique et technologique bien supérieure aux précédentes. Dans ce "nouveau Monde" en émergence, l'immatériel devient dominant, à travers par exemple le rôle des informations, connaissances, circulant au sein de réseaux, générant de nouveaux usages et produits sur le marché, et conduisant ainsi à des pratiques organisationnelles renouvelées... Cette situation nouvelle bouleverse le fonctionnement des systèmes productifs et des marchés, et questionne les comportements des acteurs concernés, notamment des entreprises et de leur mode de management.

1 – en termes de « produits », même si les sociétés humaines produisent des quantités croissantes de biens matériels qui consomment beaucoup d'intrants physiques – énergie, matières premières, agro-ressources – au point de mettre en danger les écosystèmes concernés, elles consomment de plus en plus des services de divers types (finance, culture et loisir, sécurité...), s'adressant à des publics variés (services à la personne, aux entreprises, aux collectivités).

On peut avancer que, plus l'économie est développée, plus sa part immatérielle est grande par rapport à la part strictement matérielle et ceci tant en termes de production que de consommation.

2 – Cette (r)évolution a des conséquences sur les dynamiques industrielles dans les secteurs concernés. Ces derniers ne sont pas seulement composés d'industries directement représentatives de l'économie numérique (équipements, logiciels, réseaux sociaux...), même si leur part d'immatériel est particulièrement importante et leur taux de croissance impressionnant. La révolution numérique et plus largement de l'immatériel concerne, peu ou prou, l'ensemble du système productif. Ainsi, la compétitivité d'une firme s'appuie de plus en plus sur le développement de savoirs et connaissances, mais aussi la capacité à capter-gérer-stocker-réutiliser une masse de plus en plus importante d'informations (*Big data*), ainsi que des règles en usage pour les mettre en œuvre, du rayonnement de ses marques, de la qualité de ses relations sociales....

3 – Par-là, les modes de management sont amenés à évoluer, la mutation des systèmes de production appelant de nouvelles organisations et de nouvelles méthodes/instruments de gestion. Le taylorisme caractérisait un modèle productif centré sur la production de masse de biens matériels (automobiles, textile...). L'économie immatérielle appelle des innovations majeures concernant les modes d'organisation et d'animation des ressources humaines dans les collectifs productifs concernés.

4 – Au-delà des dynamiques de transformation des secteurs productifs et des acteurs qui à la fois les portent (et parfois les supportent), au-delà des évolutions, parfois drastiques, des modes de consommation (ex : rôle des réseaux sociaux), la société de l'immatériel, appelle de nouvelles règles du jeu. Ainsi, la notion même de propriété est remise en question ; les règles juridiques, bien adaptées au droit des biens matériels (meubles et immeubles), ont plus de difficultés à être transposées aux items immatériels pour lesquels l'usage est plus important que la propriété elle-même. Il en va de même des règles d'évaluation financière et de leur expression en termes de comptabilité.

En résumé, cette prépondérance de l'immatériel entraîne à la fois de nouveaux « modèles économiques » et des bouleversements des *business models* existants. Il faut, en conséquence, revoir aussi les modes de gestion et de gouvernance, ainsi que les systèmes de "prise en compte" et d'évaluation des actifs-flux-performances qui leur correspondent. On peut considérer que l'analyse de cette nouvelle économie de l'immatériel appelle une rupture paradigmatique par rapport au cadre d'analyse économique, juridique et de gestion de l'économie marchande traditionnelle.

Ce numéro spécial souhaite rassembler dans une perspective transversale et transdisciplinaire les recherches sur ce domaine. L'objectif recherché est de faire le lien entre l'innovation et l'immatériel. Si l'innovation est un facteur clé de compétitivité et de pérennité des organisations, elle s'accompagne inévitablement d'*inputs* et d'*outputs* immatériels.

En termes d'*inputs*, l'innovation s'appuie sur des connaissances, compétences et capacités dynamiques mais aussi sur la créativité des individus qui composent le capital humain des organisations. Ainsi les innovations s'enracinent à la fois dans des connaissances codifiées (entrepôts, cartographies, procédures) mais s'appuient aussi sur un partage de connaissances plus tacites, à travers des mécanismes de socialisation et des rencontres plus informelles. Au-delà d'un simple « capital informationnel » et son maintien dans le temps, il convient de s'intéresser aussi à la formation d'un « capital social » entre une entreprise et des fournisseurs, clients, organismes d'accompagnement, experts....

En termes d'*outputs*, l'innovation s'exprime à travers les marques, la réputation, les brevets, les labels... ; actifs spécifiques qui vont permettre à l'organisation de se distinguer par rapport à ses concurrents. Il en ressort des innovations produits fondées sur des nouveaux usages et modes de consommations, des innovations managériales liées à de nouvelles organisations du collectif....nécessitant l'adaptation des règles institutionnelles (juridiques, fiscales comptables et financières).

Les articles attendus pourront relever de plusieurs disciplines, droit, économie ou gestion et devront apporter une contribution originale à la mise en évidence du lien entre l'immatériel et l'innovation. Les recherches pourront se caractériser par leur apport théorique, méthodologique ou empirique.

Les textes en français sont destinées à :

Innovations - Cahiers d'économie et de management de l'innovation

<http://www.cairn.info/revue-innovations.htm>

Modalités de soumission :

28 mars 2014 : soumission d'un résumé (2 à 3 pages) – en format word, times 12, interligne 1,5 – qui permettant d'appréhender l'importance du sujet, les méthodes privilégiées et les résultats attendus.

Envoyer ces résumés à elisabeth.walliser@univ-montp1.fr copie à sophie.mignon@univ-montp2.fr

14 avril 2014 : réponse aux auteurs

13 juin 2014: date limite de soumission des articles complets (sur la plateforme de la revue innovations : <http://innovations.edmgr.com>) - Veillez à faire apparaître le titre du numéro spécial dans la soumission.

31 juillet 2014: commentaires aux auteurs

31 octobre 2014: remise de la version finale

1^{er} décembre 2014: acceptation finale